

Deux marques photo réputées disparaissent du marché

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Fotointern : digital imaging. Édition romande**

Band (Jahr): **13 (2006)**

Heft 2

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-980228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

konica minolta Deux marques photo réputées disparaissent du marché

Le 19 janvier 2006 restera un jour sombre dans l'histoire de la photographie. La marque traditionnelle Konica Minolta a annoncé qu'elle comptait se retirer le 31 mars prochain du marché de la photographie et qu'elle vendra le segment des appareils photo à Sony pour la somme de 20 milliards de yens (230 mio. CHF). La marque Konica Minolta continuera d'exister, mais se concentrera à l'avenir sur le segment Office. Sony et Konica Minolta coopéraient depuis longtemps puisque Sony livrait les CCD pour la plupart des appareils numériques Konica Minolta. Le 19 juillet 2005, Sony a annoncé son intention de se lancer sur le marché des reflex numériques en collaboration avec Konica Minolta. Depuis, les rumeurs affirmant que cette coopération pouvait cacher autre chose sont allées bon train.

Et maintenant?

Nous avons demandé à Franz Rehmann, directeur pour la Suisse de Konica Minolta, quelles mesures seront prises à court et à moyen termes.

Quand et comment avez-vous été informé de cette décision?

Nous l'avons apprise par l'intermédiaire du communiqué de presse qui a été publié le jour même de la décision du conseil d'administration japonais. Nous avons immédiatement informé le personnel et fourni dès le lundi suivant des détails sur la fermeture prévue.

Que va-t-il advenir de la filiale suisse? Va-t-elle être fermée ou continuera-t-elle d'opérer dans les autres segments (technique de mesure, impression grand format, etc)?

Toutes les filiales actives dans le domaine de la photographie seront fermées. La division technique de mesure (Sensing), qui a été détachée fin 2005 du segment Photo Imaging, a été réorganisée et sera maintenue.

Et l'impression grand format?

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe: Konica Minolta se retire du marché de la photographie et vend son segment d'appareils photo à Sony. Nous avons fait la synthèse des événements et interviewé Franz Rehmann sur la situation actuelle.



Il s'agit d'une activité complémentaire exploitée par Konica Minolta parce qu'elle lui permettait, en sa qualité de producteur de papiers Ink Jet, de réaliser un meilleur chiffre d'affaires. Piet Bächler continuera de proposer ces produits, mais on ignore encore actuellement sous quelle forme juridique. Des négociations sont en cours.

Existe-t-il un plan social ou d'indemnisation pour le personnel?

Des indemnités ont été décidées, mais de plein gré, car il n'y avait pas de relations avec des syndicats.

Qu'allez-vous faire des produits Konica Minolta encore en stock?

Nous avons toujours eu des stocks assez bas qui nous permettaient de «tenir» pendant dix jours environ. Depuis quelque temps, la centrale européenne appliquait très scrupuleusement le principe du «just in time» si bien qu'il n'y a quasiment pas de stocks à écouter.

Le reflex numérique annoncé par Sony devait être équipé d'une baïonnette Minolta. La société Sony reprend-elle aussi le stock d'objectifs et d'accessoires de Konica Minolta?

Nous n'avons reçu aucune information à ce sujet jusqu'à ce jour. Mais nous n'avons probablement pas de stocks de produits finis. **Konica Minolta continuera-t-elle de produire des objectifs pour Sony? Si oui, où?**

Konica Minolta et Sony exploiteront conjointement un site de production en Malaisie qui fabriquera les produits pour Sony. Nous partons du principe que ceux-ci seront adaptés au design des nouveaux produits. Nous n'avons reçu aucune information précise à ce sujet non plus.

La société Sony reprend-elle aussi les prestations de garantie et de service des produits Konica Minolta?

Oui, bien sûr. Ce point est l'un des principaux négociés avec Sony. Jusqu'au 31 mars 2006, Konica-Minolta assurera entièrement le service après-vente ainsi que les réparations. Sony prendra la relève à partir du 1er avril. Nous ne savons pas actuellement comment cela se passera concrètement. L'adresse de contact sera communiquée en temps utile.

Qui assurera les prestations de garantie et de service pour les minilabs Konica Minolta?

Nous nous en chargeons jusqu'au 31 mars. Par la suite, Noritsu assurera le service après-vente dans le monde entier si l'on en croit son communiqué de presse. Mais nous ne pouvons donner de détails pour l'heure car des solutions spécifiques doivent encore être trouvées pour l'Europe ou d'autres pays. Mais il ne fait aucun doute que la maintenance des machines et leur bon fonctionnement seront assurés en continu.

Voici les réponses de Franz Rehmann.

Il ne nous reste plus qu'à le remercier de la très bonne collaboration que nous avons entretenue des années durant et de souhaiter un avenir sûr et couronné de succès à tous les collaborateurs de la filiale suisse.

konica minolta Rétrospective

- 1873 Rokusaburo Sugiura se consacre aux produits photo chez Konishiya Rokubeiten
- 1903 «Cherry Hand Camera», premier appareil photo de Konica
- 1928 Kazuo Tashima fonde Nichidokushashinki shoten (qui deviendra Minolta)
- 1929 Nifcalette, premier appareil sur le marché portant le nom Minolta
- 1963 Konica Auto S, premier petit format à contrôle automatique de l'exposition
- 1975 Konica C35EF, premier appareil compact à flash intégré
- 1979 Minolta est transmis par Erno SA à Minolta (Suisse) Sàrl
- 1985 Minolta 7000, premier reflex autofocus
- 1986 Still Video Back pour reflex Minolta 9000
- 1996 Minolta cofonde le système photo APS
- 2003 Konica et Minolta fusionnent
- 2005 (19 juillet) Konica Minolta et Sony annoncent le développement d'un reflex numérique